

P HAUTES-ALPES Des journalistes lancent une maison d'édition sur la défense

Dimanche 30/04/2017 à 05H15

Sisteron

L'édition du Villard, crée en février, s'intéresse dans le détail à la politique étrangère européenne



Le 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC) déployé en 2013 dans le cadre de l'opération Serval au Mali.

PHOTO ARCHIVES LA PROVENCE

Le siège est situé au "Grand Villard", sur la commune du Dévoluy, d'où le nom de l'édition *Du Villard*. Une édition consacrée aux questions de politiques étrangère, de défense européenne et de géostratégie. Les éditions ont donc été créées, il y a tout juste trois mois, par des journalistes reporters, qui se retrouvent dans le Dévoluy, une vallée à l'écart du brouhaha des villes. "*L'esprit est de rendre les informations accessibles à tous, étudiants, chercheurs ou encore diplomates*", résume l'un des fondateurs, Nicolas Gros-Verheyde.

Spécialisé dans l'Europe de l'Est, le journaliste, de 53 ans, a collaboré auprès de L'Union européenne et de l'Otan pour, *La Tribune*, *France-Soir*, *Ouest-France*, *Sud-Ouest* ou encore pour les chaînes *Arte* et *LCI* (CNews).

Spécialisé dans l'Europe de l'Est, le journaliste, de 53 ans, a collaboré auprès de L'Union européenne et de l'Otan pour, *La Tribune*, *France-Soir*, *Ouest-France*, *Sud-Ouest* ou encore pour les chaînes *Arte* et *LCI* (CNews).

"*Les éditions du Villard sont une suite logique. L'idée est née à partir de notre site Internet www.bruxelles2.eu consacré aux questions de politique étrangère et la stratégie de défense de l'Union européenne*", explique Nicolas Gros-Verheyde. Fondé en 2008, ce site *pure player*, "d'actualités, de reportages et de décryptages", rassemble, aujourd'hui, près de 10 000 articles illustrés et consultables en ligne.

Un "manuel" complet de 500 pages

Le premier livre des éditions *Du Villard* coécrit par Nicolas Gros-Verheyde et André Dumoulin (*lire ci-dessous*), est ainsi sorti au mois d'avril : "*La politique européenne de sécurité et de défense commune*", dans la collection *Manuel* (*lire ci-contre*). Cet ouvrage de 500 pages se veut une référence, "*une première dans le genre. Il n'y avait plus rien en français depuis 2010. Le livre offre la profondeur de réflexion que ne permet pas le site en ligne*", résume Nicolas Gros-Verheyde.

Les quatre journalistes qui collaborent aux éditions *Du Villard* veulent proposer, *in fine*, trois éditions. Le comité éditorial se compose d'anciens diplomates et anciens militaires.

La première collection, "*Manuel*", cible conséquemment la pédagogie. La deuxième collection, "*Témoignages*", "*rassemblera des témoignages en théâtre d'opérations militaires ou des mémoires d'acteurs sur le terrain*". La troisième collection, "*Essentiels*", proposera un "*zoom, comme la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien*", confie Nicolas Gros-Verheyde. À découvrir dans le courant de l'année prochaine : un ouvrage consacré à "*L'Europe à l'assaut des pirates*".

Finalement, "*l'ambition est de raconter ce qui se passe lors des missions de maintien de la paix décidées par les Nations unies, une quinzaine actuellement*", confie Nicolas Gros-Verheyde. À titre d'exemple : la surveillance, depuis 2008, de la ligne de cessez-le-feu russo-géorgienne, les missions de formation des forces militaires et de sécurité en Somalie, en République centrafricaine ou encore au Mali.

"Il est irréaliste de mettre en place une armée commune"

Le général de corps d'armée, Yves de Kermabon, 68 ans, a été le chef de la mission EULEX Kosovo, entre 2008 et 2010, après avoir été notamment commandant de la Force de stabilisation au Kosovo (KFOR) entre 2004 et 2005.

La défense commune européenne : mythe ou réalité ?

Je dirais, un mythe. C'est un processus entamé dans les années 90 (avec les missions de maintien de la paix et de sécurité en ex-Yougoslavie et au Kosovo) qui a du mal à se mettre en place. Entre les ambitions du départ et la réalité, on est loin du compte. Les 28 États membres de l'UE ont des positions différentes voire divergentes sur la politique à adopter. Exemple : les *battle group* (unités interarmes de réaction rapide composées par plusieurs États membres). Les unités sont entraînées, encore aujourd'hui, mais elles ne sont pas engagées en raison des interdictions politiques.

La France dispose-t-elle d'une capacité d'intervention diplomatique et militaire suffisante ?

Oui. La France est le seul pays de l'UE à disposer d'une capacité militaire (opérations Serval et Barkhane au Mali) et un réseau diplomatique extrêmement important. La France et l'Allemagne sont les deux principaux moteurs de la construction européenne.

Faut-il créer une armée européenne ?

La question divise pour des raisons politiques, techniques ou encore de formations des armées et des soldats. La France, l'Allemagne ou encore la Grande-Bretagne (membres de l'OTAN) ne sont pas prêts à abandonner leur souveraineté dans le domaine de la défense, sans oublier la dissuasion nucléaire. Je dirais que la réponse est non. Je pense qu'il est irréaliste de mettre en

et des soldats. La France, l'Allemagne ou encore la Grande-Bretagne (membres de l'OTAN) ne sont pas prêts à abandonner leur souveraineté dans le domaine de la défense, sans oublier la dissuasion nucléaire. Je dirais que la réponse est non. Je pense qu'il est irréaliste de mettre en place une armée commune. Pour un certain nombre de politiques, la question se pose : peut-on bâtir une véritable défense européenne compte tenu de l'existence de l'Otan ? Il ne faut pas opposer les deux. L'Otan est une alliance militaire. L'UE (près de 140 ambassades au total) est une organisation politique avec des outils, militaire, économique, diplomatique et politique.

Le manuel sur l'Europe de la défense

Distribué en France et en Belgique, le livre, "*La politique européenne de sécurité et de défense commune*", est un imposant ouvrage qui détaille la politique étrangère européenne, les organes de commandement et les différentes missions déployées sur le terrain. La plupart des 25 chapitres restent accessibles au grand public.

Les auteurs analysent et illustrent les échecs et les avancées de la politique de défense. Près de 1 500 notes et références ont été insérées afin de permettre aux lecteurs de retrouver les documents originaux. Le livre doit être réédité, tous les deux ans, dans le but de prendre en compte les évolutions de ce complexe et passionnant sujet.

La sécurité et la défense commune contre les attentats terroristes

"Les événements terroristes à Paris, à Nice puis récemment aux Champs-Élysées montrent à quel point les démocraties sont en partie fragilisées par des actes isolés, le plus souvent imprévisibles. Il y a bien lutte de vitesse entre la volonté d'agression et le renseignement de contre-terrorisme. La partie n'est jamais gagnée même si des cellules ou des individus sont régulièrement surveillés et arrêtés en France ou en Belgique ; deux pays où les échanges et ramifications entre individus suspects sont importants, facilité linguistique et proximité géographique obligent", explique André Dumoulin, politologue de défense, chercheur à l'Institut Royal Supérieur de Défenses (IRSD) à Bruxelles et co-auteur du livre "La politique européenne de sécurité et de défense commune".

"Au-delà de la résilience des populations et celles des forces de sécurité visées, l'esprit de défense, l'intégration des outils de prévention d'ordre idéologique, éducationnelle et culturelle, l'importance de préserver les libertés individuelles et le dépassement des rivalités interservices de sécurité sont autant de défis posés aujourd'hui à Paris autant qu'à Bruxelles, avec des tropismes différents, l'histoire des deux pays n'étant pas la même", précise également André Dumoulin.

"Il est irréaliste de mettre en place une armée commune"

Le général de corps d'armée, Yves de Kermabon, 68 ans, a été le chef de la mission EULEX Kosovo, entre 2008 et 2010, après avoir été notamment commandant de la Force de stabilisation au Kosovo (KFOR) entre 2004 et 2005.

La défense commune européenne : mythe ou réalité ?

Je dirais, un mythe. C'est un processus entamé dans les années 90 (avec les missions de maintien de la paix et de sécurité en ex-Yougoslavie et au Kosovo) qui a du mal à se mettre en place. Entre les ambitions du départ et la réalité, on est loin du compte. Les 28 États membres de l'UE ont des positions différentes voire divergentes sur la politique à adopter. Exemple : les *battle group* (unités interarmes de réaction rapide composées par plusieurs États membres). Les unités sont entraînées, encore aujourd'hui, mais elles ne sont pas engagées en raison des interdictions politiques.

La France dispose-t-elle d'une capacité d'intervention diplomatique et militaire suffisante ?

(unités interarmes de réaction rapide composées par plusieurs États membres). Les unités sont entraînées, encore aujourd'hui, mais elles ne sont pas engagées en raison des interdits politiques.

La France dispose-t-elle d'une capacité d'intervention diplomatique et militaire suffisante ?

Oui. La France est le seul pays de l'UE à disposer d'une capacité militaire (opérations Serval et Barkhane au Mali) et un réseau diplomatique extrêmement important. La France et l'Allemagne sont les deux principaux moteurs de la construction européenne.

Faut-il créer une armée européenne ?

La question divise pour des raisons politiques, techniques ou encore de formations des armées et des soldats. La France, l'Allemagne ou encore la Grande-Bretagne (membres de l'OTAN) ne sont pas prêts à abandonner leur souveraineté dans le domaine de la défense, sans oublier la dissuasion nucléaire. Je dirais que la réponse est non. Je pense qu'il est irréaliste de mettre en place une armée commune. Pour un certain nombre de politiques, la question se pose : peut-on bâtir une véritable défense européenne compte tenu de l'existence de l'Otan ? Il ne faut pas opposer les deux. L'Otan est une alliance militaire. L'UE (près de 140 ambassades au total) est une organisation politique avec des outils, militaire, économique, diplomatique et politique.

Le manuel sur l'Europe de la défense

Distribué en France et en Belgique, le livre, "*La politique européenne de sécurité et de défense commune*", est un imposant ouvrage qui détaille la politique étrangère européenne, les organes de commandement et les différentes missions déployées sur le terrain. La plupart des 25 chapitres restent accessibles au grand public.

Les auteurs analysent et illustrent les échecs et les avancées de la politique de défense. Près de 1 500 notes et références ont été insérées afin de permettre aux lecteurs de retrouver les documents originaux. Le livre doit être réédité, tous les deux ans, dans le but de prendre en compte les évolutions de ce complexe et passionnant sujet.

La sécurité et la défense commune contre les attentats terroristes

"Les événements terroristes à Paris, à Nice puis récemment aux Champs-Élysées montrent à quel point les démocraties sont en partie fragilisées par des actes isolés, le plus souvent imprévisibles. Il y a bien lutte de vitesse entre la volonté d'agression et le renseignement de contre-terrorisme. La partie n'est jamais gagnée même si des cellules ou des individus sont régulièrement surveillés et arrêtés en France ou en Belgique ; deux pays où les échanges et ramifications entre individus suspects sont importants, facilité linguistique et proximité géographique oblige", explique André Dumoulin, politologue de défense, chercheur à l'Institut Royal Supérieur de Défenses (IRSD) à Bruxelles et co-auteur du livre "La politique européenne de sécurité et de défense commune".

"Au-delà de la résilience des populations et celles des forces de sécurité visées, l'esprit de défense, l'intégration des outils de prévention d'ordre idéologique, éducationnelle et culturelle, l'importance de préserver les libertés individuelles et le dépassement des rivalités interservices de sécurité sont autant de défis posés aujourd'hui à Paris autant qu'à Bruxelles, avec des tropismes différents, l'histoire des deux pays n'étant pas la même", précise également André Dumoulin.